

## Europa Nostra : deux mentions wallonnes, un Grand prix bruxellois

Le Prix du patrimoine culturel de l'Union européenne/Concours Europa Nostra honore chaque année jusqu'à 30 initiatives exemplaires en faveur de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine européen, provenant de toutes les régions d'Europe. Les Prix comprennent quatre catégories : 1) la conservation, 2) la recherche, 3) la contribution exemplaire, 4) l'éducation, la formation et la sensibilisation.

Ces prix promeuvent l'excellence, inspirent à travers le « pouvoir de l'exemple » et favorisent l'échange de meilleures pratiques dans le domaine du patrimoine à travers l'Europe. Ils visent également à communiquer à un large public la beauté et la valeur économique et sociale de notre patrimoine culturel. Le Prix est soutenu par le Programme culturel de l'UE et est organisé par Europa Nostra depuis son lancement en 2002.

Les Prix de l'édition 2013 du Concours européenne de remise des Prix du patrimoine culturel, dans l'odéon d'Hérode Atticus à Athènes, le 16 juin 2013, au cours d'une soirée-événement qui a marqué le 50<sup>e</sup> anniversaire de Europa Nostra.

Un seul projet belge figurait cette année dans les 30 lauréats sélectionnés parmi 197 candidatures : dans la catégorie « recherche », le travail du Bruxellois Guido Vanderhulst (et de son asbl Bruxelles Fabriques • [www.bruxellesfabriques.be](http://www.bruxellesfabriques.be)) en vue de la préservation et de la restauration des machines exceptionnelles de l'ancienne brasserie Wielemans-Ceuppens. Comme l'a souligné le jury, « ce qui a été réalisé ici est une enquête sérieuse et remarquable sur le détail des procédés de production datant d'il y a plus d'un siècle. L'étude a nécessité des recherches minutieuses sur les rouages et la mécanique de machines et techniques méconnues, malheureusement longtemps négligées, engagées dans le choix et le mélange des ingrédients et le processus ultérieur de fermentation. Ce projet de recherche exceptionnel souligne l'importance de l'approche scientifique de sujets qui semblent à première vue banals. C'est un pas en avant dans la compréhension croissante de notre patrimoine industriel. »

Accompagné de sa fille Émilie, Guido Vanderhulst a d'abord reçu le prix des mains du président du jury avant d'apprendre qu'il s'était vu aussi décerner un des six

Grands prix (d'un montant de 10.000 euros), que lui remirent dans la foulée la Commissaire européenne à la Culture Androulla Vassiliou et le Président d'Europa Nostra, le *maestro* Plácido Domingo. Dans une brève allocution, Guido Vanderhulst, qui est par ailleurs un des vice-présidents de l'association Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles (soutenue, depuis cette année, par l'Institut du Patrimoine wallon) a souligné l'importance de la préservation du patrimoine industriel et social eu égard à son importance cruciale dans l'histoire et la construction même des régions de vieille industrialisation.



Guido Vanderhulst entouré par Plácido Domingo et Androulla Vassiliou © Europa Nostra

Par ailleurs, deux dossiers wallons, s'ils n'ont pas bénéficié d'un prix, ont néanmoins été épinglés par le jury qui leur a attribué une mention : pour sa contribution personnelle exemplaire au sauvetage du patrimoine, Jacques W. Mortelmans (abbaye de la Ramée à Jodoigne) ; d'autre part, et

toujours à Jodoigne, la restauration de la chapelle Notre-Dame du Marché, menée de 2008 à 2011 conjointement par la Fabrique d'église et la Commune avec l'aide déterminante de la Province et de l'Institut du Patrimoine wallon. Le jury a salué ici des projets « avec une contribution exceptionnelle à la conservation et à la valorisation du patrimoine, qui ont été reconnus et particulièrement appréciés par le jury, mais non inclus dans la sélection finale. »

Ces dernières années, trois projets wallons ont eu l'honneur d'un prix Europa Nostra : la restauration des Moulins de Beez à Namur en 2001, les classes d'éveil de la Paix-Dieu à Amay en 2008 (les deux fois à l'initiative de l'Institut du Patrimoine wallon) et la Maison du patrimoine médiéval mosan en 2009.

L'Appel à candidature pour l'édition 2014 du Prix du patrimoine culturel de l'Union européenne/Concours Europa Nostra est disponible sur les sites Internet de la Commission européenne et d'Europa Nostra ([www.europanostra.org](http://www.europanostra.org)) et la date limite pour les candidatures est le 9 septembre 2013, le lundi suivant le week-end des Journées du Patrimoine en Wallonie. La cérémonie de remise des prix aura lieu à Vienne le 5 mai 2014. Avis aux candidats, qui peuvent aussi s'informer auprès de Europa Nostra Belgium ([www.europanostrabelgium.be](http://www.europanostrabelgium.be)).



Vue intérieure de la Chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne. Photo G. Focant © SPW

## Le patrimoine « extra » ordinaire comme fil rouge des Journées du Patrimoine

Ces 7 et 8 septembre, la 25<sup>e</sup> édition des Journées du Patrimoine entraînera les visiteurs dans une découverte inscrite sous l'angle de l'inédit, de l'inattendu, de l'exceptionnel, en deux mots, de l'extraordinaire. Ce fil rouge imprègne entièrement l'organisation de l'événement puisque la brochure bien connue du public adopte une présentation qui se veut au plus près du thème.

Au programme également, les ouvertures de biens n'ayant jamais participé aux Journées ou la mise en valeur d'éléments parfois exclus des parcours habituels de visite (bâtiments abritant les témoins de procédés techniques peu connus, grottes, oubliettes, caves et souterrains, clochers et combles, décors de cinéma, trésors des réserves de musées, visites en nocturne, villages abandonnés, etc.). Il est difficile de mentionner ici toutes ces nouveautés, aussi celles qui suivent ne constituent que quelques éléments pointés parmi bien d'autres, tout aussi intéressants.

Ainsi en est-il en Brabant wallon pour le château Ghobert à Jodoigne, hôtel particulier du XVIII<sup>e</sup> siècle qui est également le point de départ d'un rallye reliant les sites de l'entité accessibles durant le week-end ou d'autres présentant un intérêt patrimonial ou naturel. À Ramillies, ce sera au tumulus d'Hottomont de livrer ses secrets tandis qu'à Rebecq, les visiteurs sillonneront la commune et son patrimoine extraordinaire au gré d'un circuit en car. Les passionnés de sports insolites découvriront la tour du tir à l'arc à la verticale de Genval (Rixensart) tandis que les amateurs de vins sont conviés à la visite du vignoble, et pour sa première ouverture au public, du chai qui occupe les anciennes écuries de l'abbaye de Villers-la-Ville.

La province de Hainaut n'est pas en reste de belles découvertes. Au programme pour la première fois cette année, la crypte privée des princes de Ligne de l'église Saint-Pierre de Beloeil ou un ensemble architectural Art nouveau exceptionnel à Châtelaineau (Châtelet) se dévoileront aux visiteurs. Ces derniers pourront également apprécier les particularités uniques du chevalement en béton armé du charbonnage de Sauwartan à Dour. À noter également, l'ouverture de la tour et de la grange très bien conservées du château de la Pasture à Marbais-la-Tour, une ancienne maison forte à Ham-sur-Heure ou celle de la brasserie de la Thiérache à Momignies et ses installations brassicoles des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

En province de Liège, les « Belles Fontaines » de Chaudfontaine livreront pour la première fois leur histoire lors de ces Journées qui permettront également aux visiteurs d'accéder au château de Vervoz (Clavier), à sa chapelle et à la crypte qu'elle abrite. À Vieuxville (Ferrières), c'est un circuit de découverte du patrimoine classé local qui est organisé tandis que les enfants pourront notamment tester les jeux anciens. Détour par le transport d'antan le long de la Heid des Chênes à Fléron où se visite également de manière tout à fait exceptionnelle l'Aventine, une demeure du XVII<sup>e</sup> siècle. À Huy, le château de la Sauvenière invite, entre autres choses, à la découverte de son parc et d'une vue magnifique sur la ville où les visiteurs pourront remonter jusqu'à la source du Bassinia, la plus

ancienne fontaine en activité d'Europe. À noter également, la découverte d'une habitation Art déco à Chênée (Liège) ou, en centre-ville, celle de la saveur de vivre au XVIII<sup>e</sup> siècle dans deux hôtels de maître en Hors-Château. Dans une thématique proche, le circuit « Mémoires, imaginaires et sensations autour des châteaux et manoirs de nos villages » traverse les communes de Lierneux, Stoumont, Trois-Ponts et Vielsalm. Parmi les nouveautés figurent également la visite de l'église Sainte-Catherine de Forêt (Trooz), remarquable par ses peintures murales du XVI<sup>e</sup> siècle ou celle de la chapelle Sainte-Anne et de l'église Sainte-Julienne, nouvellement classée, toutes deux à Verviers.

Pour la province de Luxembourg et ses inédits, citons, à Durbuy, la visite de la ferme-château et de la tour d'Izier entièrement restaurée. Les lavoirs d'autrefois seront également mis à l'honneur à Habay ou Tintigny, de même que la piété populaire au travers du chemin de croix, de la chapelle et de l'ermitage de Wachet à Saint-Léger.

En province de Namur, enfin, signalons la visite avant restauration d'une maison mosane à pans-de-bois du XVI<sup>e</sup> siècle à Bouvignes (Dinant) ou la balade-découverte des rochers de Goyet qui emmène le promeneur au fil du temps, des occupations préhistoriques jusqu'à une œuvre contemporaine (Gesves). À Namur, les visiteurs seront accueillis au palais épiscopal ou flâneront dans le quartier l'Illon, jadis occupé par les tanneurs et les potiers. Les beautés paysagères ne sont pas oubliées puisqu'elles se trouvent au cœur d'une promenade à Nismes (Viroinval) tandis qu'à Viroinval également, le sanctuaire gallo-romain du Bois des Noël à Treignes se livrera aux curieux des cultes antiques. Au-delà de ces nouveautés, n'hésitez pas à repasser la porte de lieux que vous connaissez, vous risqueriez d'être surpris...

Cette année, le week-end de septembre sera suivi, le 9 septembre, d'une nouvelle opération, le Lundi du Patrimoine. Destinée aux élèves de la 5<sup>e</sup> primaire à la 6<sup>e</sup> secondaire, cette action a pour objectif de faire découvrir aux plus jeunes les métiers de la construction liés au patrimoine. Durant cette journée, 43 sites seront accessibles gratuitement et 15 métiers de la construction liés au patrimoine y seront présentés sous la forme de démonstrations ou de visites libres ou guidées.

Vous pouvez vous inscrire avant le 3 septembre via le site Internet des Journées du Patrimoine ([www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be)), commander la brochure gratuite du Lundi du Patrimoine auprès du Secrétariat des Journées du Patrimoine (+32 (0)85 / 27 88 80 • [info@journeesdupatrimoine.be](mailto:info@journeesdupatrimoine.be)) ou la télécharger sur le site Internet.



Les amateurs pourront en effet débiter leur périple par des visites d'exception des sites wallons inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'Humanité. Des visites guidées permettront aux visiteurs de redécouvrir le canal du Centre et ses ascenseurs hydrauliques, les beffrois de Binche, Charleroi, Gembloux, Mons, Namur, Thuin et Tournai, la cathédrale de Tournai, les minières néolithiques de silex de Spiennes et, derniers inscrits, les quatre sites miniers majeurs que sont le Grand-Hornu, Bois-du-Luc, le Bois du Cazier et Blegny-Mine. Certains de ces sites seront le cadre d'animations spécifiques pour les enfants qui pourront s'essayer, à Spiennes, à la taille du silex, aux techniques de fouilles et à la réalisation de parures néolithiques ou partir à la découverte du site du Grand-Hornu depuis les toits, à la chasse aux empreintes voire participer à un atelier photographique. Le patrimoine exceptionnel de Wallonie est également particulièrement mis à l'honneur cette année. Les biens dotés de ce label, intégralement listés dans la seconde partie de la brochure, seront accessibles, parfois de manière tout à fait exceptionnelle comme, pour ne citer qu'un seul exemple, le château de Seneffe où des guides en costumes d'époque feront revivre la gastronomie et l'atmosphère d'un repas du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Révision périodique de la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie

Dressée pour la première fois en 1993 et révisée tous les trois ans environ par le Gouvernement wallon sur la base d'une proposition de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, cette liste du patrimoine exceptionnel a été revue en ce début d'année pour rassembler 194 monuments – ceux-ci pouvant prétendre à un taux de subventionnement de 95 % –, sites, sites archéologiques ou ensembles architecturaux. Cette périodicité permet d'affiner la liste au fil du temps et de la faire coïncider avec l'évolution de la notion de patrimoine.

Parmi les nouveaux biens inscrits se trouvent l'église Saint-Antoine-l'Érmitte-et-Apolline de Pepinster, le Bois du Cazier à Marcinelle et Blegny-Mine à Blegny, tous deux inscrits sur la Liste du

patrimoine mondial depuis juillet 2012. Les deux autres biens concernés par la reconnaissance de l'UNESCO bénéficient d'une extension de leur inscription pour englober dorénavant la cité ouvrière et ses environs en tant qu'ensemble architectural ou site, pour le Grand-Hornu, ou les terrils Saint-Emmanuel et Saint-Patrice en tant que site, pour Bois-du-Luc.

La révision de la liste a également permis de modifier le statut de certains biens pour que leur reconnaissance en tant que patrimoine exceptionnel de Wallonie corresponde à leur arrêté de classement. Ainsi, les grottes Schmerling, à Flémalle, sont dorénavant inscrites en tant que site et non plus site archéologique et l'abbaye d'Aulne à Thuin est désormais reconnue comme site mais également

comme monument, pour les vestiges conservés. Certaines appellations ont également été modifiées pour souligner d'autant mieux les éléments réellement exceptionnels du bien, ce qui est notamment le cas pour le château de Warfusée à Saint-Georges-sur-Meuse ou l'abbaye de Floreffe. Enfin, une sélection a été faite pour ne plus conserver sur cette liste, parmi les tumuli gallo-romains, que les exemples les plus remarquables.

Quelques modifications touchent également les biens dont seuls certains éléments sont reconnus comme exceptionnels. Il en va ainsi d'une partie des décors de la maison Losseau à Mons, du château d'Aigremont à Flémalle, du château de Belle-Maison à Marchin ou du château de La Bossière à Mettet qui rejoignent cette liste spécifique tandis que deux biens en sortent, à savoir l'immeuble dit « Les Caves » à Arlon ou la chapelle Saint-Pierre de Goesnes (Ohey).

## Subsides récents

Une subvention de près de 437.000 € vient d'être octroyée en vue de la restauration globale de la chapelle de l'ancien couvent des Capucins de Stavelot, classée comme monument en 1981. Faisant suite à des travaux entamés en 2009, la restauration actuelle se concentre sur l'intérieur de la chapelle ainsi que sur les vitraux. Ces travaux porteront également sur l'aménagement d'une salle polyvalente et d'une cour intérieure, ceci afin de dynamiser la vie associative de la commune. Ces aspects expliquent le taux d'intervention de 80 % appliqué aux travaux subsidiés.

Classé depuis 1949, le château des comtes de Hornes à Braine-le-Château fait également l'objet d'une subvention de près de 263.000 € consacrée à la restauration de ses menuiseries extérieures et de ses éléments de façade. Ces travaux complètent d'autres interventions

effectuées entre 2004 et 2010, portant alors sur la restauration des lucarnes et vitraux.

Ce 7 mai ont débuté les travaux de restauration sur la porte de Médiante de la citadelle de Namur, par ailleurs patrimoine exceptionnel de Wallonie. Financés en grande partie par une subvention d'un peu plus de 942.000 € octroyée en novembre 2012 à la Ville de Namur, les travaux portent plus spécifiquement sur la restauration complète de l'enceinte bastionnée dont fait partie cette porte et le réaménagement des terrasses à canons afin de mettre en valeur le site ainsi que le point de vue sur la Sambre et le Vieux-Namur (voir *La Lettre du Patrimoine*, n° 29, p. 2).

Une subvention complémentaire d'un peu plus de 67.000 € vient d'être allouée pour prendre en compte les dépassements

de quantité des postes prévus ainsi que les travaux indispensables et imprévisibles occasionnés par la restauration et l'aménagement de la chapelle Notre-Dame du Marché à Jodoigne (selon un taux de 80 % pour les parties collectives et le taux de 60 % appliqué généralement pour les autres). Celle-ci s'ajoute à la subvention initiale d'un peu plus de 1.031.000 € octroyée en 2007.

Une subvention d'environ 1.169.000 € vient d'être dévolue à la restauration des façades, corniches et cordons du Conservatoire de musique de Tournai, classé en 1977. Ce bâtiment semi-circulaire construit au XIX<sup>e</sup> siècle qui abritait jadis un marché couvert au rez-de-chaussée et une salle de spectacle à l'étage a connu une campagne de rénovation en 1978 et 1980. Malheureusement, celle-ci a entraîné des dommages au niveau des moulures, stucs, enduits et menuiseries. Les travaux actuels visent donc à restaurer les façades dans leurs composantes originales ainsi que les toitures. À ces éléments s'ajoute la création d'un nouveau sas d'entrée.

## Intéressés par la conservation du patrimoine, n'attendez plus !

Amener les trois académies universitaires francophones ainsi que la Haute École Charlemagne à rassembler leurs compétences pour concocter un programme de spécialisation en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier était un défi de taille.

Vous êtes **architectes, ingénieurs architectes, ingénieurs en construction, historiens de l'art, architecte du paysage** désireux de vous perfectionner ? Vous souhaitez poursuivre votre carrière dans le domaine du patrimoine bâti, n'attendez plus pour vous inscrire via le service des inscriptions de toutes les universités partenaires.



Master complémentaire  
en **Conservation**  
et **Restauration**  
du **Patrimoine**  
culturel immobilier



Académie universitaire Wallonie-Europe  
Académie universitaire Wallonie-Bruxelles  
Académie universitaire Louvain  
Haute École Charlemagne

avec la collaboration administrative  
de l'Institut du Patrimoine wallon (« La Paix-Dieu »)

### Informations pratiques

IPW - Centre des métiers du patrimoine  
« La Paix-Dieu »  
+ 32 (0)85 / 410 365  
[af.barthelemy@idpw.be](mailto:af.barthelemy@idpw.be)  
[www.masterpatrimoine.be](http://www.masterpatrimoine.be)

### Ce 4 octobre aura lieu la séance académique de rentrée

À l'occasion de la 6<sup>e</sup> rentrée académique du Master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier, Didier Repellin, Architecte en chef des Monuments historiques, prononcera à nouveau un exposé magistral, le 4 octobre 2013. Cette manifestation amorcera la 6<sup>e</sup> année d'une formation affinée par l'expérience des cinq premières années probatoires.



## « 2013, Année des Compétences »

La Wallonie se donne 10 ans pour réussir sa reconversion et sa relance économique. Or, on constate que la population wallonne continue de se désintéresser des filières techniques et scientifiques alors qu'elles constituent une des meilleures garanties d'accès à l'emploi !

Par ailleurs, les opérateurs de l'enseignement et de la formation ont de plus en plus de difficultés à trouver des professeurs et formateurs compétents mais également des élèves ou stagiaires candidats à la formation dans ces filières. Par conséquent, les opérateurs de la formation et de l'enseignement en Wallonie et à Bruxelles ont décidé de s'unir dans un projet commun et novateur : « 2013, Année des Compétences ».

Les compétences sont au cœur des problématiques emploi-formation et de développement socio-économique. Malgré la dynamique de promotion des filières techniques et scientifiques mise en place, l'image de certains métiers est encore trop peu attractive. De plus, la fluidité et les synergies entre les filières de formation et d'enseignement, dans une logique de complémentarité et de bassins de vie, doivent encore être optimisées.

Toutes ces raisons ont poussé les Gouvernements wallon, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région de Bruxelles-Capitale à soutenir la dynamique, portée par les opérateurs francophones de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la validation des compétences, visant à renforcer l'attractivité des filières de formation et d'enseignement dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, à augmenter le niveau de compétence et de certification de la population active et à assurer une meilleure adéquation entre offre et demande de compétences, par la mise en place d'un plan d'action ambitieux.

Tout au long de l'année 2013, des actions sont menées afin d'aborder, à tous les niveaux, et de manière positive, les compétences et les moyens de les acquérir, de les développer ou de les faire reconnaître. Chaque mois, une thématique spécifique est mise à l'honneur et se traduit par l'organisation de conférences, ateliers, campagnes de sensibilisation, portes ouvertes, reportages, colloques, événements, articles de fond, nouvelles formations, nouveaux outils, etc. Développé de manière concertée entre tous les intervenants concernés, le projet se veut fédérateur et pourra certainement constituer le prélude à un mode de fonctionnement plus permanent, au-delà du projet « 2013 ».

Douze thématiques ont été identifiées : la formation des formateurs et des enseignants, les métiers verts et le développement durable, les connaissances de base et les attitudes, les compétences et la qualité, l'esprit d'entreprendre, la validation et valorisation des compétences, la formation en alternance, le transfert des savoirs issus de la recherche, des compétences aux acquis d'apprentissage, les nouvelles technologies et la formation à distance, l'orientation et la gestion des compétences tout au long de la vie.

À la demande de Carlo Di Antonio, Ministre en charge du Patrimoine, un focus a été fait sur les métiers du patrimoine et l'IPW, via son Centre des métiers du patrimoine, est impliqué dans plusieurs des thématiques.

L'équipe de coordination

### Plus d'infos :

[www.anneedescompetences.be](http://www.anneedescompetences.be)

Abonnez-vous à la newsletter !



Plan Marshall  
2.vert  
[www.cfwb.be](http://www.cfwb.be)



## Éco-rénovation patrimoniale : formation et innovation – Colloque de clôture (24 septembre 2013)



L'objectif de cette rencontre est de partager les résultats du projet ERFIN « Éco-rénovation patrimoniale : formation et innovation ». Ce projet interrégional est centré sur le dialogue entre préservation des qualités patrimoniales et amélioration des performances énergétiques, dans ses dimensions « formation » et « innovation ».

Une publication illustrant des projets novateurs et proposant des recommandations opérationnelles et politiques sera remise à l'occasion du colloque. Le site Internet dédié à la thématique, et tout particulièrement au répertoire des formations « patrimoine et énergie », sera également dévoilé à cette occasion.

Soutenue par des partenaires wallons, lorrains et grand-ducaux, cette initiative est conduite par l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement. L'accès au colloque, qui se tiendra au Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay, est gratuit mais l'inscription est obligatoire.

L'équipe R.E.D.

### Contacts et inscriptions :

Ruralité-Environnement-Développement  
Rue des Potiers, 304  
6717 Attert  
+32 (0)63 / 23 04 90  
[atear@ruraleurope.org](mailto:atear@ruraleurope.org)

## Qui fait quoi ?

Éditeur responsable  
Freddy Joris  
Administrateur général de l'IPW

Coordination  
Stéphanie Bonato

Avec la collaboration du Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW) et de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne.

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page  
Sandrine Gobbe

Impression  
Imprimerie IPM printing  
Rue Nestor Martin  
1083 Ganshoren  
+32 (0)2 / 218 68 00

## S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site [www.idpw.be](http://www.idpw.be)

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

**Institut du Patrimoine wallon**  
**Cellule Communication**  
**La Lettre du Patrimoine**  
**Rue du Lombard, 79**  
**B - 5000 Namur**  
**Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50**  
**Courrier électronique :**  
[lalettre@idpw.be](mailto:lalettre@idpw.be)

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette *Lettre* en faisant la demande à l'adresse : [lalettre@idpw.be](mailto:lalettre@idpw.be)

Ce numéro a été tiré à 13.500 exemplaires.

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées à la date du 12 juillet 2013.

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.